

RADIO KANAL K

www.kanalk.ch ou sur www.cvu-togo-diaspora.org (cliquer média)

EMISSION 'FENETRE SUR AFRIQUE'

Samedi 23 mars 2013, 20h – 21h

Journaliste : Sylvain Amos

Invité :

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, Coordonnateur général du Collectif pour la Vérité des Urnes – Diaspora, Consultant international et Auteur. (www.cvu-togo-diaspora.org)

1. *Le recensement des citoyens togolais a commencé au cours du mois de mars 2013 dans certaines localités du Togo. Certains politiques observent beaucoup d'irrégularités, on dénonce même le recensement de mineurs. Quelle analyse faites-vous de cette opération ?*

Merci pour l'invitation. Il faut replacer tout ceci dans le contexte. D'après le Gouvernement togolais et selon le dernier recensement national 2011/12, il y aurait 6.191.155 habitants au Togo avec 51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes. En 2008, la population togolaise avait été estimée à 5.598.000 habitants avec un taux de vulnérabilité à la pauvreté de 81,8%. La Diaspora togolaise, qui varie entre 1-2 millions d'habitants, n'a jamais été comptabilisée par les gouvernements successifs de Faure Gnassingbé. Il y a techniquement d'abord un mensonge sur la véracité du taux de couverture du recensement effectué et un doute certain sur la fiabilité et la qualité des données récoltées, sans compter la cohérence dans l'analyse des réponses. Mais rien ne permet de cacher le niveau élevé de la pauvreté et les dépendances alimentaires. Tout ceci empêche les contrôles par les citoyens et facilite les abus du pouvoir. Aucun contrat social ne peut voir le jour si une partie aussi importante de la population togolaise n'est pas recensée et autorisée à participer à la vie politique du pays.

Il n'est donc pas étonnant qu'au cours d'une opération de recensement qu'il faut bien qualifier de « rattrapage » exigée discrètement par les principaux bailleurs de fonds comme l'Union européenne, la France et l'Allemagne, Faure Gnassingbé se voit contraint de revoir sa copie. Il faut donc croire que seule la pression extérieure et financière peut lui permettre de changer. Encore faut-il que cette pression soit suffisamment forte et réelle. Sinon, toute cette opération ne servira qu'à « blanchir la communauté internationale » qui pourra alors avaliser les élections législatives frauduleuses qui se profilent à l'horizon.

C'est à ce titre que la Commission électorale nationale indépendante doit être aux ordres du pouvoir et ne peut venir expliquer pourquoi la Diaspora togolaise n'est pas comptée dans le nouveau recensement. Même le Ministre de l'Administration territoriale, Gilbert Bawara a reconnu des « dysfonctionnements » au niveau de l'organisation du recensement, ce lors de la réunion du Comité de suivi du processus

électoral qui s'est déroulée le 22 mars 2013 sous la présidence d'Arthème Ahoomey-Zunu, le Premier Ministre.

La même CENI ne peut expliquer pourquoi les dysfonctionnements signalés -et plus particulièrement celle à venir portant sur la fraude électronique- ne peuvent faire l'objet d'enquêtes contradictoires par des experts indépendants. Pourquoi ne pas assurer une concertation avec l'opposition togolaise pour obtenir un consensus avant d'aller aux élections législatives ? Autant de questions que la direction de la CENI semble fuir comme l'Agouti togolais, ce rongeur proche de la famille des Kangourous car ce rongeur peut sauter jusqu'à 6 mètres en hauteur... un niveau honorable permettant de sauter par-dessus la Diaspora togolaise.

Mais, Faure Gnassingbé, tout en rendant visite la semaine passée au nouveau Pape François à Rome, n'a pas oublié d'éliminer d'office la Diaspora togolaise dans le recensement. Sur le terrain au Togo, il a laissé libre court au dysfonctionnement technique, source d'irrégularités et de fraudes. Le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) n'a cessé d'envoyer des communiqués et des courriers pour demander au Gouvernement togolais de compter la Diaspora togolaise. La réponse a été simple. Le Gouvernement n'a jamais répondu à CMDT, la coordination la plus large des citoyens togolais à l'étranger.

Les irrégularités que vous citez ne sont rien par rapport à l'organisation d'un système électronique de fraudes en cours de préparation qui devrait permettre de donner le parti « Union des Forces du Changement » vainqueur et rouler la Communauté internationale et africaine dans la farine de manioc en faisant croire à la victoire de l'opposition au Togo. La vérité est que Le parti UFC en avalisant les pratiques du système RPT/UNIR s'est fait complice de la gouvernance de la déstabilisation des partis d'opposition et du non-respect des droits humains. L'UFC ne doit plus être considéré comme un parti de l'opposition au Togo mais un membre à part entière du pouvoir présidentiel.

2. Il y a eu rebondissement dans l'affaire des incendies des marchés au Togo. Que pouvez-vous dire au sujet des droits des journalistes togolais de plus en plus menacés au Togo ? Je pense au Directeur du quotidien « Liberté » : Zeus Aziadouvo qui vient d'être inculpé pour avoir écrit un article sur les incendies de Lomé et de Kara.

Aussi, là où des journalistes perspicaces ou des membres de partis politiques tentent de s'assurer que le recensement se passe dans des conditions de transparence et de véracité sur l'ensemble du territoire togolais, les dysfonctionnements et la non-transparence apparaissent au grand jour. Personne ne peut croire que ce Gouvernement et l'alliance anachronique du RPT/UNIR/UFC va permettre un retour de la confiance entre les dirigeants et le peuple togolais. Il y a donc problème.

Alors vous avez citez le recensement de mineurs, mais il y a plus grave, même si la CENI dément sans apporter de preuves. C'est tout une organisation de la fraude électronique, impossible à contrôler conjointement avec l'opposition, qui permet purement et simplement d'oublier la vérité des urnes pour la remplacer par ce que souhaite le pouvoir. Sinon, comment alors expliquer dans le cadre des affaires des incendies des marchés de Lomé et de Kara que le Gouvernement de Faure Gnassingbé,

unilatéralement, illégalement, arbitrairement et injustement, a décidé d'inculper plusieurs membres de l'opposition du « Collectif Sauvons le Togo ». Comment peut-on sans enquêtes et sans preuves décider d'inculper le journaliste professionnel et exemplaire togolais Zeus Aziadouvo, Directeur d'un des quotidiens les plus sérieux de la place, le journal « Liberté » pour « *complicité de groupement de malfaiteurs* » pour un article daté du 18 mars 2013 sur les incendies de marchés au Togo. Quelle honte pour le doyen des juges d'instruction du Togo dont le niveau de crédibilité rime avec celui de la couardise en matière juridique ! En effet, dans quel pays apprend-t-on à inculper sans que la défense ait pu avoir le temps de s'exprimer publiquement ? Le Togo bien sûr !

Le Gouvernement togolais n'a aucune preuve contre tous les membres du CST. Alors quand Faure Gnassingbé et son système souhaitent faire du Togo un Etat de droit en ne respectant pas la présomption d'innocence, ni le respect du droit de la défense, ni le respect des procédures et des formes, il faut se faire une raison que ce n'est pas un dialogue ou une diplomatie de complaisance qui pourront apporter de réponses satisfaisantes pour la majorité du peuple togolais. Je crois que l'on appelle cela une gouvernance de l'arbitraire, ce qui n'est rien d'autre que de l'autocratie.

3. *Vous venez de publier sur le site de cvu-togo-diaspora un long article intitulé: PANIQUE DE FAURE GNASSINGBE FACE AU FUTUR VOTE SANCTION : Déstabiliser l'opposition et préparer une fraude électronique ? Vous affirmiez que Faure a peur de perdre prochaines élections législatives. Etes-vous toujours si peu confiant dans la capacité de Faure Gnassingbé à respecter la vérité des urnes au Togo ?*

Le Collectif sur la Vérité des Urnes - Diaspora que je coordonne et autofinance fait ses propres analyses de manière indépendante et tenant compte des rapports de forces et du jeu du secteur privé occidental à souhaiter le maintien du statu quo au Togo. Alors c'est souvent les réseaux d'influence de ce secteur privé occidental et africain qui font pression sur les gouvernements occidentaux qui en retour font pression sur le pouvoir togolais. Le pouvoir togolais ne cherche qu'à se maintenir le plus longtemps possible en place. Donc, il suffit de donner l'impression de « *maintenir l'ordre* » pour réussir la double opération de se maintenir au pouvoir par des élections frauduleuses tout en préservant le statu quo indispensable pour des entreprises occidentales de moins en moins compétitives sur les marchés non protégés militairement comme en Afrique.

En conséquence, si la perspective de perdre le pouvoir et les avantages du protectionnisme géré par le pouvoir togolais deviennent sérieux, alors il faut sortir les grands moyens : mettre l'ensemble de l'opposition aux ordres comme pour l'UFC ou alors les déstructurer en procédant aux inculpations et arrestations arbitraires tout s'assurant que les présumés innocents n'aillent pas à l'étranger, d'où la saisie de passeport pour certains (Agbéyomé Kodjo, par exemple), l'interdiction de quitter le territoire sans autorisation pour d'autres (Jean Pierre Fabre et Abass Kaboua, par exemple).

Face à la peur du vote sanction, Faure Gnassingbé doit tout faire pour forcer les pays occidentaux à le suivre sur son terrain de la contrevérité des urnes. Il a réussi en 2005 et 2010 pour les élections présidentielles et en 2007 pour les élections législatives, non sans la complicité ou le silence coupable d'organisations internationales et régionales.

Oui., le Cvu-togo-diaspora doute très sérieusement de la capacité de Faure Gnassingbé à respecter la vérité des urnes au Togo, car cela signifie son départ d'office. Et il n'a pas besoin d'élection pour cela, car il peut démissionner à tout moment pour rétablir la confiance au sein de la société togolaise.

Bien sûr, le cvu-Togo-diaspora fait son travail de vigilance citoyenne et informe ceux qui demeurent les amis du Togo et des citoyens togolais.

4. La Diaspora togolaise n'est pas recensée et le pouvoir togolais s'y refuse depuis toujours. Le Conseil mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) vient d'envoyer une lettre de rappel au Premier ministre togolais pour lui rappeler l'urgence et l'obligation de recenser les Togolais et Togolaises de l'extérieur. Vous pensez vraiment que le vote de la Diaspora aura un impact important sur les prochaines élections au Togo ?

Bien sûr ! Au moins 1 millions de Togolais et Togolaises de l'étranger qui votent, ce n'est pas pour choisir la continuation d'un système qui est à la source de l'immigration de ces mêmes togolais. L'immigration togolaise est d'abord politique avant d'être économique. Car au Togo, s'il y avait une transparence dans l'environnement des affaires, de nombreux Togolais et Togolaises seraient rentrés pour développer leur propre affaire. Le Bénin voisin connaît cette vague de retour. Alors Faure Gnassingbé a choisi de ne jamais recenser la Diaspora togolaise et s'assure que les membres ne soient pas éligibles. En refusant d'accorder l'autorisation de création du parti politique de Kofi Yamgnane, tout est dit... Mais le même Gouvernement n'oublie pas de tenter de récupérer les transferts de fonds de la Diaspora, ce sans succès d'ailleurs.

5. Est-ce que la communauté internationale, -notamment la France et l'Allemagne- peut-intervenir pour permettre d'aller vers des élections démocratiques, transparentes au Togo? Est-ce que ces deux pays n'ont pas une politique ambiguë où d'une part, ils ne veulent chasser les immigrés africains et de l'autre, directement ou indirectement, contribue à maintenir en place des régimes autocratiques et antidémocratiques qui empêchent la Diaspora africaine de rentrer en Afrique? Votre analyse ?

Oui la communauté internationale peut intervenir. Pour être précis, le couple François Hollande et Angela Merkel doivent demander à l'ensemble des 27 membres de l'Union européenne une position commune sur l'avenir du Togo dans le cadre de la vérité des urnes ou dans le cadre de la contre-vérité des urnes. Pour le moment l'Union européenne a choisi, la contre-vérité des urnes. Les Etats-Unis du 2^e mandat de Barack Obama considèrent le Togo comme une zone non prioritaire où il n'y a de « business

à faire » et pas de « pétrole ». Donc, il suffit de maintenir cette zone en basse tension pour passer à autre chose. Cela veut dire que les Etats-Unis s'accommodent du statu quo.

Au plan de l'économie de la migration, les pays comme les Etats-Unis, la France et l'Allemagne ont une effectivement une politique ambiguë. Ils veulent récupérer les cerveaux ou des forces de travail à bas prix dans le cadre de l'immigration choisie et chasser tout ce dont ils n'ont pas besoin. Le problème est que si ces pays choisissent de soutenir la démocratie sérieusement au Togo et opte pour une alternance en asséchant leur contribution qui ne viennent pas améliorer le quotidien du citoyen togolais, alors l'alternance politique au Togo risque d'amener de nombreux togolais à rentrer au pays, y compris ceux dont les expertises sont considérées comme utiles pour les pays occidentaux. En conséquence, il n'est pas erroné d'affirmer que pour conserver une partie des ressources humaines africaines utiles à ces pays occidentaux car corvéables à merci et en situation de dépendance, les pays comme les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et bien d'autres finissent, malgré eux, à maintenir, directement ou indirectement des régimes autocratiques et antidémocratiques au pouvoir en Afrique. Le cas du Togo n'est rien à côté de celui de la République Démocratique du Congo (RDC) où la position des pays occidentaux est plus qu'ambiguë pour ne pas dire coupable.

Je vous remercie.